

Rentrée 2022-2023 informations parents



COLLEGE ANNE FRANK LA VERPILLIERE

Vos enfants sont maintenant au collège, les uns pour la première fois avec peut-être un peu d'appréhension, les autres contents, nous l'espérons, de retrouver les copains et le travail.

L'info parents est un petit bulletin d'informations sur l'établissement. Il est distribué par le Professeur Principal de vos enfants, via le carnet de correspondance.

Il est également mis en ligne sur ENT <https://annefrank-isere.ent.auvergnhonealpes.fr>

Tout au long de l'année, vous trouverez toutes les informations sur l'ENT, nous vous remercions de vous y connecter régulièrement. Nous communiquons également régulièrement avec les familles par courriel.

Le collège en chiffres

Les effectifs du collège Anne Frank sont en augmentation autour de 600 élèves inscrits. Ils sont répartis en 23 divisions et proviennent principalement de la Verpillière et de trois communes voisines (Frontonas, Grenay, Satolas et Bonce). Pour cette rentrée, nous avons six classes de 6^{ème}, six classes de 5^{ème}, six classes de 4^{ème} et cinq classes de 3^{ème}.

Calendrier global de l'année

L'année scolaire se découpe en trois trimestres. Au premier trimestre, les bulletins seront remis aux familles lors de la rencontre parents-professeurs. Aux trimestres suivants, les bulletins seront distribués aux élèves et certains seront remis aux responsables des élèves par les professeurs principaux. Les bulletins sont aussi visibles sur Pronote.

1^{er} trimestre : 10 semaines de cours du lundi 5 septembre au vendredi 25 novembre 2022. **Emplois du temps définitifs** à compter du lundi 19 septembre

Rencontre parents - équipes pédagogiques :

- **6°/5° : lundi 12 septembre 2022 :**
 - o **17h30 pour les parents 6^{ème}** (accueil dans la cour jusqu'à 18h, puis accueil par le professeur principal dans les salles selon affichage et présentation de l'équipe pédagogique dans cette même salle).
 - o **18h pour les parents 5^{ème}** (accueil dans la cour jusqu'à 18h20, puis accueil par le professeur principal dans les salles selon affichage et présentation de l'équipe pédagogique dans cette même salle).
- **4°/3° : jeudi 15 septembre 2022 :**
 - o **17h30 pour les parents 3^{ème}** (accueil dans la cour jusqu'à 18h, puis accueil par le professeur principal dans les salles selon affichage et présentation de l'équipe pédagogique dans cette même salle).
 - o **18h pour les parents 4^{ème}** (accueil dans la cour jusqu'à 18h20, puis accueil par le professeur principal dans les salles selon affichage et présentation de l'équipe pédagogique dans cette même salle).

Conseils de classes du lundi 28 novembre 2022 au lundi 05 décembre 2022.

Rencontres parents-professeurs et remise des bulletins dans le hall par l'équipe de direction

- Mardi 6 décembre : 3^{ème} - Jeudi 8 décembre : 4^{ème} - Lundi 12 décembre : 5^{ème} - Mardi 13 décembre : 6^{ème}

2^{ème} trimestre : 9 semaines de cours à partir du 28 novembre 2022

Conseils de classes du jeudi 02 mars 2023 au jeudi 9 mars 2023

3^{ème} trimestre :

A partir du 01 mars 2023 : Conseils de classes du jeudi 01 juin 2023 au jeudi 22 juin 2023.

Le 01 juin et le 05 juin 2023 pour les classes de 3^{ème}, du lundi 19 juin au jeudi 22 juin pour les autres niveaux.

Elections :

La Direction du collège et les associations de parents d'élèves fourniront courant septembre toutes les informations relatives aux élections des représentants des parents au Conseil d'Administration. Un parent élu au CA peut également être membre de la commission permanente, du conseil de discipline... Nous sollicitons aussi les parents pour que, dans chaque classe, quatre d'entre eux soient délégués aux conseils de classe (deux titulaires et deux suppléants). N'hésitez pas à vous rapprocher des représentants des parents d'élèves.

Quelques dates importantes seront précisées courant septembre :

- **Assemblée(s) Générale(s) des parents d'élèves :** elle se tiendra dans la salle polyvalente du collège.
- **Élections des représentants des parents au Conseil d'Administration :** vendredi 7 octobre 2022 entre 7h30 et 12h30. Le vote se déroulera uniquement par correspondance (le matériel de vote sera remis au préalable à chaque élève). Toutes les modalités vous seront communiquées.

Demi-pension :

Vous avez le choix d'inscrire votre enfant en tant qu'élève externe ou demi-pensionnaire (1 jour, 2 jours, 3 jours, 4 jours). Le tarif de la restauration scolaire est fixé par le Conseil Départemental. Il est identique pour tous les collèges de l'Isère.

Les factures sont remises aux élèves courant octobre pour la période septembre-décembre 2022, courant février pour la période janvier-mars 2023 et à partir de mi-mai pour la période avril-juillet 2023. De nouvelles modalités de fonctionnement sont en cours de réflexion par le Département et vous seront communiquées dès qu'elles nous seront connues. Pour 2022-23, le tarif de 2€ le repas reste inchangé. Vous avez la possibilité de mensualiser les factures en fournissant un RIB et en complétant la procédure d'autorisation de prélèvement mensuel.

Le fonds social collégien peut aider les familles en difficulté. Pour cela, un dossier est à retirer auprès du service intendance ou de l'assistante sociale.

La carte de demi-pension est un outil nécessaire au bon fonctionnement du restaurant scolaire. Elle est nominative et obligatoire pour un passage à la demi-pension. Il est indispensable que chaque élève en prenne le plus grand soin et qu'il y fasse apparaître, de façon très lisible, son nom. Le tarif de la carte, en cas de renouvellement, a été voté en Conseil d'Administration (6 euros en 2022).

Bourses des collèves :

Les dossiers de bourses se font par les téléservices. La procédure vous sera remise. L'accès à l'application se fera avec vos codes Educonnect. Si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter ou renseigner l'application, n'hésitez pas à prendre contact auprès du service intendance du collège. Pour les demandes formulées en ligne, elles pourront être effectuées jusqu'au 13 octobre 2022 (date à confirmer).

Spécial niveau 3^{ème} :

Séquence d'observation en milieu professionnel : du 12 au 16 décembre 2023.

Présentation orale devant des jurys « professionnels/adultes de l'établissement » : jeudi 26 janvier 2023 (13h15-16h30)

Concertation active « orientation » niveau 3^o : les familles et les élèves de 3^{ème} rencontreront le professeur principal, la psychologue de l'Education Nationale et le Principal pour réfléchir ensemble sur le projet d'orientation. A cet effet, 5 journées de rendez-vous sont prévues en janvier 2022 : lundi 9 (3D), mardi 10 (3E), jeudi 12 (3C) lundi 16 (3A), et mardi 17 (3B).

Entraînement pour l'épreuve orale DNB : mercredi 15 mars (matinée banalisée pour les autres classes).

Brevet blanc : jeudi 23 mars (journée) et vendredi 24 mars 2023 (matin). Cours pour les classes de 3^{ème}, selon l'emploi du temps habituel, le vendredi après-midi 24 mars.

Epreuve orale DNB : mercredi 7 juin 2023 (matinée banalisée pour les autres classes)

DNB 2023 : dates non encore connues

Conditions d'accès aux activités de fin d'année organisée par le Foyer (FSE) et l'Association sportive (AS)

Le FSE organise en fin d'année le bal de promotion des troisièmes. Cet évènement repose sur l'engagement bénévole des enseignants et est en dehors de l'enseignement obligatoire. La participation des élèves est soumise à un engagement positif au collège tout au long de l'année. Les élèves ayant encouru une sanction de 3 jours d'exclusion et plus, les élèves ayant fait preuve de violence ou s'étant sciemment dérobés à la surveillance des adultes ne sont pas autorisés à participer.

L'AS organise en fin d'année une sortie à la journée au parc Walibi. Les mêmes conditions prévalent. Les quatre niveaux du collège sont concernés par cette sortie. L'accès au parc aquatique est soumis à l'obtention du brevet « savoir nager ».

Rappel des permanences :

- Téléphone collège : 04 74 94 29 38 / Email : ce.0382176j@ac-grenoble.fr
- Infirmière : Christine RUBIO (**permanence : mardi, mercredi et vendredi**)
- Assistante sociale : Camille CAZORLA (**lundi après-midi 1 semaine sur 2 et vendredi**)

Sécurité :

La menace terroriste est malheureusement présente sur tout le territoire français. Dans le cadre du plan Vigipirate, les mesures dans les établissements scolaires sont renforcées et doivent être appliquées. **En ce qui concerne le collège :**

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Le portail et l'entrée du collège seront systématiquement fermés.- Les entrées et sorties d'élèves se feront en présence d'un ou plusieurs adultes.- Le carnet de correspondance de l'élève lui sera systématiquement demandé pour entrer et sortir du collège.- Ponctuellement, des contrôles visuels de sacs pourront être effectués.- Nous vous invitons à rappeler à votre enfant les risques réels et à l'inviter à ne pas rester en attroupement devant ou à proximité de l'établissement.- Pour les personnes extérieures à l'établissement (parents, fournisseurs, entreprises...), une pièce d'identité sera demandée pour entrer. L'identité de chaque personne sera alors notée sur le registre (ainsi que l'heure d'entrée et l'heure de sortie). | <ul style="list-style-type: none">- Dès la rentrée, les professeurs seront sollicités pour travailler avec les élèves sur les bons réflexes au sein des salles (bien connaître son environnement, observer et être vigilant, s'échapper, s'enfermer, alerter...). Il s'agit d'échanger et de réfléchir dans le calme, en fonction de l'endroit où l'on se trouve.- Des exercices « Attentat intrusion » objectif « se cacher » et objectif « s'échapper » auront lieu au cours du premier trimestre.- A plusieurs reprises dans l'année, sont également organisés des exercices d'évacuation « incendie ». <p>En tant que parent ou responsable légal, il vous est demandé d'échanger avec votre (vos) enfant(s) sur l'importance et la nécessaire prise au sérieux de ces exercices. Il en va de la sécurité de tous, dans un contexte où le risque est présent. Il est également important de rassurer votre enfant, l'objectif de ces exercices est de réfléchir ensemble, de sensibiliser et surtout de réduire le risque anxiogène.</p> |
|--|--|

Quelques recommandations et conseils : Chaque parent reçoit un code Educonnect qui donne accès à l'ENT et aux téléservices (application permettant les demandes de bourse en ligne, la correction des fiches de renseignements, l'inscription au lycée pour les 3^{èmes}). Ce code sera envoyé par courriel aux responsables de l'enfant. Pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, les codes des années précédentes restent valables.

N'hésitez pas à :

- vérifier régulièrement le cahier de textes et le carnet de correspondance de votre enfant (il doit avoir systématiquement son carnet de correspondance avec lui, au collège comme à la maison).
- L'ENT donne accès au cahier de textes et aux groupes classes, ainsi que les informations sur la vie de l'établissement. Il permet l'accès à PRONOTE, où vous trouverez toutes les informations (absences, notes ...) concernant la scolarité de votre enfant.
- vérifier, si besoin, qu'il a fait tous ses devoirs et appris ses leçons (au collège, il n'est pas possible de « n'avoir rien à faire pour le lendemain ou les jours suivants »).
- exiger de votre enfant assiduité, ponctualité, comportement respectueux et travail régulier.
- nous vous rappelons que l'utilisation des téléphones portables est interdite dans l'enceinte du collège. Toute utilisation entraînera une confiscation immédiate.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos enfants une excellente année scolaire. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement et toute demande.